

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL

### Jeudi 18 janvier 2018

Présents :

**Chefs d'Etablissement :** Pascal JOUAULT

**ASA :** Ghyslaine HAUETER

**Membres :** Carole RAOUT, Estelle BAUDRY, Corinne VIEILLOT, Jean-Michel LELOUARD, Pascal DECRAENE, Stéphanie CALLENS, Coralie WILLEM, Emmanuelle SALLE, Sabine MARSAC, Muriel ROGNANT, Flavie SAUGER, Evelyne FINETIN, Stéphanie DACAL, Mélina VANCAEYZEELE, Carole AUZOUX,

Excusés :

Catherine CORDELLE, Stéphanie CALLENS, Schéhérazade DENIARD

Non excusés :

Annick ARMANI

**Ordre du jour :**

- Bilan Marché de Noël
- Point sur les sweats
- Demandes de subvention
- Journée des portes ouvertes
- Commission cantine
- Fournitures scolaires
- Dates bourse aux livres
- Point BDI

La séance débute à 20h30.

Certains sujets n'ont pas pu être abordés en l'absence de Mme Cordelle.

#### I – BILAN MARCHÉ DE NOËL

Le bilan n'est pas définitif car il reste les factures à venir des ateliers de primaire.

Le bilan provisoire est donc de 1644, 14€.

L'opération chocolat a rapporté 638,68€ à l'APEL et celle des sweats 1279,80€ à l'association Petit Prince.

#### II – POINT SUR LES SWEATS

Cette opération est un succès puisque nous avons commandé 234 sweats.

Jean-Michel LELOUARD, en charge du dossier, est en pourparlers avec la société pour le conséquent retard de livraison et les différends entre la commande et la livraison.

Suite au franc succès, et surtout à une nouvelle demande, nous reconduisons l'opération pour une livraison fin mai sous réserve d'avoir 100 unités commandées. Nous décidons à l'unanimité de remettre le logo Apel qui avait retiré à la précédente commande pour des questions de coût. Le sweat sera toujours vendu au prix de 27€. Les bénéficiaires, s'il y en a, reviendront à l'APEL.

Evelyne FINETIN reprend le flambeau pour cette nouvelle commande.

#### III – DEMANDE DE SUBVENTION

Subvention Lycée

Les subventions concernant le voyage en Pologne des élèves de TES qui n'ont pas pu être voté au dernier CA sont remises aux votes ce jour. Elles sont tous les 3 accordées à l'unanimité à la hauteur de 140€ par demande.

Comme nous l'avons déjà énoncé au dernier CA, nous souhaitons mettre en place de nouvelles trames de demande de subvention. Nous souhaitons avoir plus de précisions sur les motivations pour être au plus juste dans la distribution de ces subventions. Ces motivations peuvent émaner de la famille mais également du professeur principal. Cependant la demande de subvention doit venir obligatoirement de la famille.

Nous envisageons d'expliquer aux professeurs lors de la réunion de pré-rentrée cette nouvelle trame.

